



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2020-025

PUBLIÉ LE 24 FÉVRIER 2020

Sommaire

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2020-02-21-002 - Extrait de l'arrêté préfectoral N°541/2020 du 21 février 2020 modifiant l'arrêté portant création de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Allier (1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2020-02-21-002

Extrait de l'arrêté préfectoral N°541/2020 du 21 février 2020 modifiant l'arrêté portant création de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Allier

EXTRAIT DE L'ARRETE N° 541/2020 du 21 février 2020 modifiant l'arrêté portant création de
la commission départementale d'aménagement commercial de l'Allier

Article 1^{er} : L'article 1^{er}, paragraphe IIIa) de l'arrêté préfectoral n° 2256/2019 du 19 septembre 2019, portant création de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Allier est modifié comme suit :

III) des trois personnalités qualifiées représentant le tissu économique

a) sur désignation par la chambre de commerce et d'industrie :

- Monsieur Hubert GOMOT, et en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur Alain REMUZON ;

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2256/2019 du 19 septembre 2019 modifié demeurent inchangées.

Article 3 : La secrétaire générale de la Préfecture de l'Allier est chargée de l'exécution du présent arrêté dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Moulins, le 21 février 2020

Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale,

Signé

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE